Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

9 février 2015

Progression de la présence féminine dans les commissions administratives

(IVS).- La part des femmes dans les commissions administratives a nettement progressé pour la législature 2014-2017, frisant la barre des 30 % préconisée par le Conseil d'Etat en 2011. La nouvelle stratégie qui implique le préavis du Secrétariat à l'égalité et à la famille avant toute nomination par le Conseil d'Etat porte ses fruits.

La représentation féminine dans les commissions administratives atteint aujourd'hui 27.32%, soit un accroissement de 6.3 points depuis 2010. Après un ralentissement significatif entre 2006 et 2010 (+1 point de 20% à 21%), l'augmentation de la présence féminine a donc nettement progressé entre 2010 et 2014. Actuellement, le DFI est le Département qui assure le mieux la représentativité des femmes puisqu'elles représentent 37.93% des membres de ses huit commissions. Sur un total de 106 commissions administratives, 15 sont composées d'hommes uniquement alors qu'aucune n'est composée que de femmes.

Cette avancée est due en grande partie à l'importante décision prise par le Conseil d'Etat en 2011 et aux mesures qui ont suivi. En effet, suite au rapport du Secrétariat à l'égalité et à la famille constatant la faible augmentation de la représentation des femmes, le Conseil d'Etat a alors fixé comme objectif une augmentation de 10 points de la représentation féminine dans les commissions administratives pour la législature 2014-2017 pour atteindre la barre des 30%. Une procédure de préavis systématique du Secrétariat à l'égalité et à la famille a été ainsi mise en place. Le Conseil d'Etat a également chargé les Services de rechercher activement des femmes en cas de remplacement d'un membre et de présenter pour chaque poste une candidature féminine et masculine. Les Services et Départements ont donc collaboré activement à la recherche de femmes en cas de préavis négatifs.

Le Secrétariat à l'égalité et à la famille tire un bilan positif du renouvellement des commissions administratives pour la période législative 2014-2017, tout en soulignant que les défis demeurent nombreux. Les Valaisannes restent en effet largement sous-représentées dans la vie publique, notamment en raison du challenge que représente encore une bonne conciliation entre famille et travail.

Personnes de contact :

Nicole Langenegger Roux, responsable du Secrétariat à l'égalité et à la famille au 027/606 21 20 ; ou Ursula Stuedi, collaboratrice scientifique de langue allemande au même numéro.

Annexe : brochure

Place de la Planta 3, 1950 Sion
Tél. 027 606 20 90 - 079 263 85 77 · Fax 027 606 20 94 · e-mail : andre.mudry@admin.vs.ch